

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 **Intitulé du module** **Options** **2015-2016**

Code S.ER.SO.3660.F.15	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input checked="" type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 8 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
---------------------------------	---

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *****Compétences visées**

- Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.
 Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société
 Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.
 Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et aménager l'environnement.
 Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients.
 Eb2 Saisir les occasions qui se présentent pour informer de manière adéquate l'équipe interprofessionnelle ainsi que l'opinion publique sur les missions de l'ergothérapie quant à l'occupation et à la participation sociale. S'engager dans des projets de prévention et de promotion de la santé.
 Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Buts

- Approfondir des thématiques et des pratiques de l'ergothérapie ainsi que développer des connaissances et des techniques dans des domaines spécifiques.
 Favoriser la maîtrise des raisonnements dans divers contextes.
 Les buts spécifiques à chaque unité d'enseignement sont présentés dans les contenus.

5 Contenu et formes d'enseignement *

- Unité 1. Activité libre (C. Genet) 4 ects
- Unité 2. Art et créativité: perspective psychosociale (V. Stucki) 4 ects
- Unité 3. Approfondissement des interventions auprès des enfants (S. Ray-Kaeser) 4 ects
- Unité 4. Approfondissement des interventions en affections de la main (C. Genet) 4 ects
- Unité 5. Conduite automobile et handicap (I. Margot-Cattin,) 2 ects
- Unité 6. Approfondissement des interventions en neuroréadaptation (M. Bertrand-Leiser) 2 ects
- Unité 7. Approfondissement des modèles et interventions psychosociaux (N. Kühne) 2 ects
- Unité 8. Projets internationaux (I. Margot-Cattin) 2 ects
- Unité 9. Aménagement de l'environnement construit (I. Margot-Cattin) 2 ects
- Unité 10. Manutention : analyse de l'activité et coaching (M. Monin) 2 ects
- Unité 11. Nouvelles technologies (G. Ehretsmann) 2 ects

Modalités pédagogiques générales

Les étudiant-e-s choisissent les unités qu'ils ou elles veulent suivre de manière à obtenir au minimum 8 ects dont au moins 6 ects dans les unités optionnelles proposées hors activité libre, et s'y inscrivent. De manière générale, l'UE comprend au maximum 18 étudiant-e-s et est annulée en dessous de 12 inscriptions. Les étudiant-e-s inscrit-e-s sont tenu-e-s de suivre l'unité choisie. Une fois les groupes attribués, tout changement doit faire l'objet d'un accord écrit (courriel) du ou de la responsable de module.

Cours ex cathedra, Recherche documentaire, Atelier pratique, Séminaire, Visite et activités hors de l'école, Travail autonome.

Unité 1. Activité libre

Une activité libre vise à tirer profit d'une expérience ou à intégrer des connaissances, dans une perspective professionnelle. Cette activité porte sur une expérience personnelle effectuée par l'étudiant-e hors de son temps de formation mais utile à celle-ci. Différentes formes sont possibles :

- Accompagner des personnes en situation de handicap,
- Mener des activités professionnelles d'assistance dans le domaine de la santé,
- Participer à une expérience internationale,
- Participer à un congrès, suivre des cours à l'extérieur de l'école ou à l'école mais hors du programme (16 h pour 1 ECTS)
- Approfondir un thème ou concept développé dans les enseignements dispensés en réalisant un dossier thématique,
- Réaliser un projet ou une prestation proposée par un-e enseignant-e ou par un-e/des étudiant-e-s (traduction, participation à un événement permettant la promotion de l'ergothérapie, participation à une activité de recherche)
- Présenter une conférence, un poster dans un congrès notamment celui d'ENOTHE (automne Bsc3)

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

Un dossier est rendu au ou à la référent-e de l'activité libre pour chaque activité libre réalisée. Le contenu du dossier est discuté avec lui ou elle. En principe, une activité libre accompagnée du dossier vaut 2 ECTS. Une activité dépassant les 60 heures ne peut pas recevoir plus de 2 ECTS.

Les travaux proposés par un-e enseignant-e-s sont encadrés et évalués par cette personne (par exemple ENOTHE). Les travaux autonomes des étudiant-e-s sont évalués par le ou la responsable de l'unité.

Le formulaire d'évaluation et les explications sont disponibles sur cyberlearn.

Unité 2. Art et créativité: perspective psychosociale

Connaître les origines historiques des activités artisanales et créatives dans la constitution de la profession d'ergothérapeute.

Comprendre le débat actuel sur la place de ces activités en ergothérapie en santé mentale.

Comprendre les potentiels thérapeutiques des matériaux et développer des compétences en matière d'analyse et d'adaptation.

Connaître différents types et modalités d'exposition d'oeuvres de client-e-s.

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

64h. Art et créativité (Cours ex cathedra, séminaires). Techniques plastiques (Ateliers pratiques: expérimentation des arts plastiques à partir de l'élaboration d'un projet personnel). Exposition (Cours ex cathedra, séminaires)

Unité 3. Approfondissement des interventions auprès des enfants

Approfondissement jeu: analyser divers jeux et créer une situation/du matériel de jeu.

Approfondissement position assise: adapter et faciliter les activités manuelles, scolaires (cartable numérique, téléthèses).

Approfondissement des techniques enseignement-apprentissage: mobiliser et expérimenter les techniques.

Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques

64h. Cours ex cathedra, analyse de vidéos, photos, Brainstorming, jeux de rôle.

Unité 4. Approfondissement des interventions en affections de la main

Approfondir des notions d'anatomie, ainsi que l'évaluation et le traitement de personnes présentant une affection de la main.

Favoriser le raisonnement clinique en lien avec les affections de la main.

Réaliser des orthèses (dynamiques).

Unité 4. Modalités pédagogiques spécifiques

64h. Cours ex cathedra, ateliers pratiques (modalités thérapeutiques, réalisation d'orthèses), revue de la littérature.

Unité 5. Conduite automobile et handicap

Comprendre l'impact de la conduite automobile pour une personne avec un handicap.

Connaître la législation en vigueur, les méthodes d'évaluation, le financement et les adaptations techniques du véhicule dans le contexte suisse.

Unité 5. Modalités pédagogiques spécifiques

32h. Cours ex cathedra, atelier pratique, travail de groupe, analyse de cas.

Unité 6. Approfondissement des interventions en neuroréadaptation

Décrire les déficiences spécifiques des personnes présentant des affections neurologiques (lésion médullaire, AVC, TCC) et leurs répercussions sur les activités et la participation.

Distinguer différentes approches de neuroréadaptation.

Choisir des instruments de mesure ou d'évaluation spécifiques liés aux approches de neuroréadaptation.

Connaître et appliquer des techniques spécifiques d'approches de neuroréadaptation.

Unité 6. Modalités pédagogiques spécifiques

32h. Cours ex cathedra, exercices pratiques.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

Unité 7. Approfondissement des modèles et des interventions psychosociaux

Approfondir la connaissance et la mise en oeuvre des modèles utilisés en ergothérapie auprès de populations concernées par une problématique de santé psychique.

Approfondir l'intégration des modèles dans une démarche clinique, pour des client-e-s principalement atteint-e-s dans leurs fonctions cognitives, affectives et psychosociales.

Unité 7. Modalités pédagogiques spécifiques

32h. Cours ex cathedra, séminaire

Unité 8. Projets internationaux

Réfléchir aux représentations du handicap à travers le monde et à leur compréhension dans la littérature et les religions.

Découvrir le fonctionnement d'une ONG en lien avec le handicap et l'ergothérapie.

Unité 8. Modalités pédagogiques spécifiques

32h. Cours ex cathedra, exercices pratiques, vidéos, discussions.

Unité 9. Aménagement de l'environnement construit

Réaliser un relevé et dessiner un croquis d'une pièce.

Faire des propositions d'aménagement d'accès au logement et d'une salle de bain dans un logement privé pour une personne handicapée.

Connaître les principes de circulation horizontale et verticale.

Rédiger une demande AI.

Unité 9. Modalités pédagogiques spécifiques

32h. Cours ex cathedra, exercices pratiques (lecture de plans, etc.), découverte d'un atelier de fournisseur de MA, exposition.

Unité 10. Manutention: analyse d'activité et coaching

Acquérir des compétences d'analyse de l'activité manutention.

Développer une prise de conscience corporelle en statique comme en dynamique.

Expérimenter différentes façons de réaliser une manutention en privilégiant la détente musculaire et articulaire du ou de la soignant-e, ainsi que la stabilité, le confort et la sécurité de tous.

Acquérir des outils pédagogiques pour la transmission de conseils

Unité 10. Modalités pédagogiques spécifiques

32h. Cours ex cathedra, mise en situations.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des connaissances, des savoirs techniques et des savoirs méthodologiques enseignés.

Formes générales

Modalités d'évaluation variables selon les unités: présence et participation, présentation orale, dossiers, production d'objet, etc.

Evaluation pendant le cours selon l'indication de l'enseignant-e ou en semaine 7 (unités semestre 5) ou semaine 17 (unités semestre 6) au plus tard pour les documents à rendre.

La note finale du module est calculée proportionnellement au nombre d'ECTS des différentes unités d'enseignements choisies par l'étudiant-e.

Toutes les unités sont notées au 1/4 de point.

Lorsque les places disponibles sont suffisantes dans les unités d'enseignement proposées par l'école ou lorsque l'étudiant-e effectue dans ses trois ans de formation plusieurs activités libres, plus de 8 ECTS peuvent être acquis.

Si au moins 8 ECTS sont acquis le module est crédité au terme du semestre 6.

Remarques: la non participation à l'unité d'enseignement alors que l'étudiant est inscrit entraîne un 0 de manière automatique. Toute évaluation non rendue entraîne un 0 à l'unité d'enseignement. La non participation de l'étudiant à la partie d'évaluation pendant le cours entraîne également un 0 à l'unité d'enseignement.

Présence obligatoire: dès 4 heures d'absence, 2 points seront enlevés à la note de l'option de l'étudiant-e, quel que soit le motif.

Lorsqu'un dossier est déposé par voie électronique, l'étudiant-e doit se préoccuper d'avoir reçu une confirmation de réception.

Unité 1. Activité libre

Vérifier la réalisation effective de l'activité libre.

Vérifier les apports de l'activité entreprise.

Unité 1. Modalités spécifiques d'évaluation

Dossier réalisé individuellement ou par deux étudiant-e-s maximum (sauf cas particulier à négocier avec le ou la responsable d'unité), de 6-10 pages à rendre au ou à la référente de l'activité libre. Le dossier fait état de l'expérience réalisée en la décrivant et montre ce qui a été retiré en référence à la profession. Le dossier est accompagné d'une attestation.

Dossier thématique : 15-20 pages avec références documentaires

ENOTHE : remise au ou à la responsable d'unité de la présentation réalisée lors du congrès

Unité 2. Art et créativité

Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours.

Unité 2. Modalités spécifiques d'évaluation

Présence obligatoire, synthèse écrite en rapport au journal de bord, aux analyses et adaptations d'activité.

Le séminaire est évalué sur la base de la présentation orale et d'un court texte de synthèse au fil du séminaire.

Présentation et analyse critique d'une exposition visitée.

Unité 3. Approfondissement des interventions auprès des enfants

Vérifier la capacité à documenter des interventions auprès des enfants et à communiquer à leur sujet.

Unité 3. Modalités spécifiques d'évaluation

Présentation orale en groupe et fiche technique d'un jeu.

Présentation orale et écrite, en groupe, d'interventions permettant de favoriser la position assise (étude de cas).

Présentation orale et écrite, en groupe, d'un dispositif d'enseignement-apprentissage (étude de cas).

Unité 4. Approfondissement des interventions en affections de la main

Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours.

Unité 4. Modalités spécifiques d'évaluation

Quizz (5%), examen écrit (45%), dossier (50%)

Unité 5. Conduite automobile et handicap

Vérifier l'acquisition des compétences à traiter des situations en rapport avec la conduite automobile. Vérification de la compréhension et prise en compte de tous les éléments abordés dans le cours.

Unité 5. Modalités spécifiques d'évaluation

Examen oral à la fin du cours.

Résolution d'un problème posé par une vignette, tirée au sort, en groupe de 2 étudiant-e-s. 30 minutes de préparation, 25 minutes de passage.

Unité 6. Approfondissement des interventions en neuroadaptation

Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours.

Unité 6. Modalités spécifiques d'évaluation

Examen écrit composé de questions à choix multiples et à court développement.

Unité 7. Approfondissement des modèles et des interventions psychosociaux

Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours et la capacité de les mobiliser dans une situation clinique spécifique.

Unité 7. Modalités spécifiques d'évaluation

Dossier et présentation au fil des cours

Unité 8. Projets internationaux

Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours.

Unité 8. Modalités spécifiques d'évaluation

Dossier écrit à partir d'une vignette clinique

Unité 9. Aménagement de l'environnement construit

Evaluer les compétences obtenues dans la réalisation d'un projet d'aménagement de domicile.

Unité 9. Modalités spécifiques d'évaluation

Réalisation d'un projet/d'une proposition d'aménagement.

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

Unité 10. Manutention: analyse de l'activité et coaching
Evaluer les compétences développées en termes d'approche pédagogique et écologique.

Unité 10. Modalités spécifiques d'évaluation
A partir des situations développées au fil des cours repérer les situations contraignantes pour la santé et la sécurité, les analyser et proposer des stratégies de préservation de la santé.

Unité 11. Nouvelles technologies
Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours

Unité 11. Modalités spécifiques d'évaluation
Présence obligatoire. Analyse d'une situation et réalisation d'un objet 3D.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

La note du module est calculée lorsque 8 ECTS au minimum peuvent être comptabilisés. En 1^{ère} session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1^{ère} session. En remédiation, toute note inférieure à 4 entraîne un F et la répétition du module.

Les dossiers techniques et les analyses sont complétés et corrigés. Les objets partiellement réalisés sont terminés. Délai: semaine 37.

8 Remarques

Au début du semestre précédent celui dans lequel se déroule le module, les étudiant-e-s reçoivent la liste des cours à option ainsi que leur présentation succincte. Les étudiant-e-s s'assurent d'être inscrit-e-s au minimum à 8 ECTS optionnels. Les inscriptions pour les activités libres sont gérées au cours de la formation.

Seuls les étudiants n'ayant pas 8 ects en fin de semestre 6 peuvent s'inscrire pour une activité libre sont 6 en cours au delà de ce délai.

9 Bibliographie

Fournie par chaque responsable de module.

10 Enseignant-e-s

Bernard Florence
Beutler Claudia
Boivin Jean-Marc
Bonetti Cristina
Cailleret Marine
Christen Laurence
Fournier Katia
Francescotti-Paquier Frédérique
Garo-Calderari Rossana
Gontier Marie
Jacopin-Bucher Eloïse
Jeanbourquin Bertuchoz Marie-Anne
Jucker-Calame Jenny
Koenig Valérie
Kühne Nicolas
Kummer Sébastien
Maillard Denis
Mareda Thérèse
Margot Cattin Isabel
Martin Emilie
Mintz Chantal
Monin Michelle
Munch Laurent
Pellaud Daniëla
Ray-Kaesler Sylvie
Schneiders Spring Marie-Ange
Schuler Roger
Stucki Virginie
Vacataire1
Van Der Weijden Schonhardt Gisela
Vaucher Paul
Walther Florence

Responsable de module *

GENET Catherine

Descriptif validé le *

18.08.2015

Descriptif validé par *

MEYER Sylvie